



CHARTRE D'UTILISATION ET D'OCCUPATION DES LIEUX

Le **Cercle pointu**, espace pour **accueillir des entrepreneurs**, est situé 28 bis rue de la Broderie à Chemillé-en-Anjou (49).

Ce **tiers-lieu** est composé de plusieurs espaces : un espace de stockage, des ateliers pour accueillir des artisans et des petites entreprises, des bureaux, un espace libre pour des fabrications occasionnels, des salles de réunion et un espace détente pour faire une pause.

Le **Cercle pointu** est un **espace économique** où les professionnels mettent en premier plan les **valeurs humaines** au cœur de leur activité. Ce lieu accueille des professionnels qui ont le souci de partager, échanger, aider, renvoyer l'appareil, collaborer...

En tant que participant à cet espace, **tu restes indépendant**, mais tu as la volonté de participer à la vie de ce lieu pour qu'il te convienne.

Le **Cercle pointu** est un **espace à modeler**, à faire évoluer, à co-crée. Il prendra la forme que tu lui donneras en étant acteur de son développement, **en proposant tes idées**, en prenant part à l'élaboration de cet espace pour qu'il corresponde à tous les utilisateurs.

Respecter l'homme, c'est aussi respecter son environnement.

Pour cela, l'aménagement et le développement du **Cercle pointu** s'appuie sur le recyclage, la seconde vie des objets, le réemploi et l'utilisation de produits sains.

Pour que le **Cercle pointu** demeure un lieu sympathique, où il est agréable de travailler, les membres s'engagent à respecter certaines règles de savoir-être :

- 🍃 être bienveillant envers les autres membres ;
- 🍃 être ouvert à l'entraide, à la collaboration et au partage ;
- 🍃 respecter les autres utilisateurs de l'espace, les locaux et le mobilier ;
- 🍃 accepter d'être interpellé dans son travail ;
- 🍃 prendre part aux tâches collectives (ménage, vaisselle, aménagements...).

COMME LE **CERCLE POINTU**, CETTE CHARTE EST CO-CONSTRUITE
ET POURRA ÉVOLUER À L'INITIATIVE DES UTILISATEURS DE CE LIEU.

